



Communiqué de presse

Deinove, la société Greentech, spécialiste mondiale des déinocoques, et le groupe Tereos signent un contrat de collaboration

Les procédés bactériens innovants de Deinove seront testés et validés au sein de l'usine de BENP Lillebonne (groupe TEREOS). L'objectif est la production commerciale de bioéthanol par fermentation bactérienne de céréales fourragères

Paris, le 30 mars 2010 – [Deinove](#), le spécialiste mondial des bactéries déinocoques appliquées aux bioénergies, à la chimie verte et aux antibiotiques, annonce la signature d'un contrat de collaboration avec BENP Lillebonne en partenariat avec Syral, filiale du groupe agro-industriel coopératif [Tereos](#), acteur mondial des sucres, des amidons et des alcools.

Signé le 22 mars dernier, ce contrat prévoit la validation industrielle des procédés innovants développés par Deinove pour la production d'éthanol par fermentation à partir de céréales fourragères. Deinove gardera le droit exclusif mondial d'exploitation de ses technologies. BENP Lillebonne bénéficiera d'une licence pour appliquer ces technologies. L'objectif est une production d'éthanol plus performante et plus rentable.

La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre du projet Deinol, un projet soutenu par OSEO - programme ISI à hauteur de 8,9 millions d'euros sur un total de 21,4 millions d'investissements. En tant que chef de file, Deinove recevra 6 millions d'euros pour ce projet. D'ici 2014, le projet Deinol a pour objectif d'ouvrir la voie à la production d'éthanol ligno-cellulosique (ou éthanol de 2^{ème} génération) dans des installations industrielles existantes et sans investissements majeurs.

« Cet accord important démontre que nos technologies de rupture fondées sur nos usines bactériennes sont ancrées dans la réalité industrielle », souligne Jacques Biton, Directeur Général de Deinove, ajoutant : « La forte complémentarité entre Deinove et Tereos maximise nos chances de succès, de la recherche et développement à l'exploitation commerciale internationale ».

« Les déinocoques laissent présager des améliorations significatives de productivité. Notamment, les capacités enzymatiques de certaines souches nous permettent d'envisager une utilisation de l'hémicellulose et de la cellulose présentes dans les moûts de fermentation, améliorant ainsi le rendement des céréales en éthanol. Il s'agit là d'une étape intermédiaire importante vers la conversion de 2^{ème} génération, 100% ligno-cellulosique », précise Anne Wagner, Directeur Innovation de SYRAL.

« Notre rôle, en tant qu'opérateur de rang mondial, va consister à vérifier et quantifier les performances des déinocoques. Cette association entre les technologies nouvelles de Deinove et notre propre savoir-faire, issu d'une longue expérience, est très prometteuse », conclut Bernard Chaud, Directeur des projets biocarburants de Tereos.

Marché du bioéthanol

Le Brésil et les Etats-Unis assurent à eux seuls plus de 90% de la production mondiale de bioéthanol, qui est passée de 18 milliards de litres/an en 2000 à 74 milliards de litres/an en 2009.

La production européenne de bioéthanol représentait en 2009 moins de 5% de la production mondiale¹ mais devrait se développer à l'avenir du fait de la mise en œuvre de la Directive européenne 2009/28 sur le développement des énergies renouvelables.

Cette directive fixe un objectif de 10 % d'énergie renouvelable dans les transports à l'horizon 2020 et réserve le marché européen aux biocarburants « durables » qui permettent d'économiser au moins 35% puis 50% et 60% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport aux carburants fossiles.

A propos de Deinove

Deinove est une entreprise de biotechnologie dédiée au développement et à l'exploitation commerciale de procédés technologiques innovants, pour la production de biocarburants et autres produits d'intérêt industriel ou pharmaceutique, utilisant des bactéries aux propriétés naturelles exceptionnelles, les déinocoques. Deinove entend valoriser ses bactéries, technologies et procédés propriétaires par l'octroi de licences à des partenaires industriels exploitants.

La société Deinove qui compte aujourd'hui 15 personnes a été fondée fin 2006 à l'initiative conjointe du docteur Philippe Pouletty, directeur général du fond Truffle Capital (Paris) et du professeur Miroslav Radman (Grand Prix Inserm 2003, membre de l'Académie des Sciences, Université Paris-Descartes). Miroslav Radman a élucidé les bases génétiques des extraordinaires propriétés naturelles – biodiversité et robustesse - des déinocoques, sur lesquelles repose la stratégie d'innovation de Deinove. Son siège est à Paris et la société dispose de laboratoires à Montpellier (technoparc Cap Alpha).

A propos de Tereos

Tereos est un groupe agro-industriel coopératif spécialiste de la première transformation de la betterave, de la canne et des céréales. Grâce à l'engagement de ses 12 000 associés coopérateurs, agriculteurs français, le groupe Tereos s'est fortement développé depuis vingt ans en multipliant par 50 sa production totale de sucres, d'amidons et d'alcools. Ce développement permet à Tereos de répondre à l'internationalisation des marchés et à la volatilité des cours des matières premières. Tereos offre des débouchés durables à 900 000 hectares de productions agricoles grâce à 33 établissements industriels répartis sur trois continents, l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Tereos emploie 13 500 salariés permanents, hommes et femmes, qui œuvrent à la production et à la transformation de la betterave, de la canne et des céréales, ainsi qu'à la commercialisation d'une gamme complète de sucres, de produits amyliques, d'alcools, de bioéthanol, de coproduits destinés à l'alimentation animale et d'énergie électrique. Grâce à sa capacité d'anticipation, à son expertise, à sa maîtrise des techniques et des marchés, Tereos se situe aujourd'hui parmi les leaders mondiaux dans ses différents secteurs d'activités.

¹ Etat des énergies renouvelables en Europe - 8^{ème} Bilan EurObserv'Er

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE.

Contacts presse

ALIZE RP

Caroline Carmagnol
Tel.: +33 (0)6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com
Charles Catherinot
Tel.: +33 (0)1 42 68 86 40
charles@alizerp.com
Juliette Vandenbroucque
Tel.: +33 (0)1 42 68 86 40
Juliette@alizerp.com

Deinove

Angelita de Francisco
Responsable du développement
Tel.: +33 (0)6 07 15 28 87
angelita@deinove.com

Tereos

Philippe Pelzer
Directeur de la Communication
Tel.: +33 (0)3 28 38 79 51
ppelzer@tereos.com